

Aix les Bains le 8 mars 2019

**REUNION Comité directeur, Commissions régionales, CODEP**

**COMITE DIRECTEUR**

<b>TITULAIRES</b>			
BEAUDEAU Christine	<b>P</b>	LELONG Corinne	<b>E</b>
CHAYRIGUES Jean François	<b>A</b>	MORAND Véronique (V.L.)	<b>P</b>
COLAS Isabelle	<b>P</b>	PETIT Marc (M.P.)	<b>P</b>
COLAS Régis	<b>P</b>	PERREAUT Stéphane	<b>E</b>
COURTOIS Patricia	<b>P</b>	PRZYBYSZEWSKI Jean Luc	<b>E</b>
GROUILLIER Vanessa	<b>P</b>	RAISIN DADRE Laurent	<b>P</b>
GUERRET Jean pierre (J.P.G.)	<b>P</b>	RICCARDI Daniel	<b>P</b>
JORAND Georgette( G.J.)	<b>P</b>	SENA Dominique	<b>E</b>
LAFOND Catherine	<b>P</b>	SEVERAC Gilles	<b>E</b>
LAMARCHE Sylvaine	<b>E</b>		

**CODEP.**

COROMPT Eric ( 43)	<b>P</b>	HELME Thierry (38)	<b>P</b>
DONJON Jean luc (73)	<b>P</b>	PETIT Marc (69)	<b>P</b>
GUERRET Jean pierre (74)	<b>P</b>	PERNETTE Noël (03)	<b>P</b>
ANTUNES Carlos (01)	<b>E</b>	PICARD Dominique (73)	<b>P</b>
PRZYBYSZEWSKI Jean Luc (63)	<b>E</b>	BOCHATON Franck (42)	<b>E</b>
BURTHERET Cathie (26/07)	<b>E</b>	Gilles SEVERAC (15)	<b>E</b>

**COMMISSIONS**

DESSERTINE Anne Solange, CTR	<b>P</b>	MERCIER GUYON Charles	<b>P</b>
FERRIER Pascale, NAP	<b>P</b>	REVERDY Bénédicte	<b>E</b>
GIL Christophe, Photo-Vidéo	<b>P</b>	TROUBAT Olivier, Archéo	<b>P</b>
GRAND Sébastien, NEV	<b>P</b>	SECRET Ghislaine, TIR	<b>P</b>
GRAND Françoise	<b>P</b>		

P, présent, E, excusé, A, absent

## **1° Organisation AG**

- Des membres du CD seront présents lors de l'accueil et émargement des clubs et des pouvoirs en soutien à l'équipe locale (Christine, Laurent, Patricia, Catherine)

Dominique PICARD assure le suivi et décompte des voix enregistrées

- Toutes les présentations (vidéos, diaporamas) seront enregistrées sur un PC installé à la régie à l'avance : Vanessa se charge de récupérer et charger sur ce PC les différents rapports pour assurer une bonne fluidité dans le déroulement de l'AG

Monique et Patricia assure l'accueil repas avec cette année davantage d'encaissement (inscription directe par mail possible très appréciée). On termine les tickets repas du championnat du monde de NAP junior.

Ordre de passage des commissions

### **Commissions sportives**

- ✓ Tir sur cible
- ✓ NEV
- ✓ NAP
- ✓ Apnée
- ✓ PSP
- ✓ Hockey

### **Commission technique**

#### **Commissions culturelles**

- ✓ Archéologie
- ✓ Environnement et biologie
- ✓ Photo – vidéo
- ✓ Souterraine

#### **Commission Médicale**

Pour information il n'y a plus de commission juridique

L'équipe bénévole du CODEP 73 qui nous accueille a mis en place une organisation efficace concernant l'accueil et les renseignements des participants pour toutes les phases de l'AG.

La consigne est donnée en vue de respecter le timing, en particulier pour le début de l'AG et les mouvements repas.

Les membres du CD et notamment les responsables de pôle sont invités à rendre visite aux commissions qui tiennent leur réunion particulière du matin.

## **2° Formation cadres et reconnaissance des formations diplômantes**

Au niveau national la question de la validation des formations d'encadrement des différentes commissions est étudiée du fait d'une certaine hétérogénéité. Or, la règle générale de la FFESSM consiste à s'aligner sur les règles de la commission technique. Cela a pour conséquence que toute formation cadre est placée sous la responsabilité du président de commission régionale, avec en particulier un droit de regard sur l'organisation, le jury. L'idéal est d'avoir un représentant de la commission régionale en charge du respect des bonnes pratiques. La réalisation peut être déléguée à un CODEP ou Club, suivant les règles de délégations retenues au niveau de la commission, toujours sous le contrôle de la commission régionale. **Cette règle s'applique bien sûr aux SCA.,**

**Pas d'opposition à cette mise au point.**

## **3° Résolution C.T.R**

Sur proposition du collège des instructeurs sont proposées les nominations suivantes présentées avec le cursus et les mémoires. La CTR et le collège des instructeurs régionaux ont fait le choix de proposer un mémoire concret et utile au fonctionnement de l'apprentissage de la plongée

- Demande de nomination de 3 instructeurs régionaux stagiaires avec le projet de mémoire retenu

- Eric Masson (74): Remise à plat des sujets et organisation des G.P
- Christophe Planat (38): bilan, homogénéisation des stages initiaux MF1 et suivi des stagiaires
- Xavier Hideux (01): établissement d'un canevas et homogénéisation des cursus.

### **Propositions adoptées à l'unanimité.**

Par ailleurs, la présidente de la C.T.R informe le C.D qu'Alexandre Vautey instructeur régional a été proposé et accepté comme instructeur national stagiaire. Une très bonne nouvelle pour notre comité régional qui voit son contingent d'instructeurs nationaux sortir progressivement du rouge. Il est rappelé que les instructeurs nationaux sont indispensables à la bonne préparation des MF2.

## **4° Médailles remises lors des compétitions sportives**

Une étude du marché des médailles a été réalisée par Georgette JORAND. La société Drômoise (Société Oyon) offre meilleur rapport qualité / prix, avec un service de proximité. (Petit coup de pouce au développement durable) son offre permet de réduire de plus des 2/3 les coûts constatés en 2018 (plus de 3000€). Le choix s'est porté sur la taille intermédiaire avec des étoiles plus stylisées (et non des feuilles de lauriers) pour un budget compris entre 900 et 1000€ pour 1000 exemplaires dans les 3 couleurs (or, argent, bronze).

### **Proposition adoptée à l'unanimité avec une mention spéciale pour la réalisation de Georgette !**

Il reste à travailler un peu avec les commissions pour une remise de récompense un peu plus hiérarchisée en fonction du niveau (sélection, finales, etc..) à ce jour, un compétiteur brillant peut se voir décerner 4 ou 5 fois le même médaille...pour la même catégorie bien sûr. Barreau par barreau disait un vieux moniteur pour expliquer comment monter à l'échelle.....

## **5° Agence nationale du Sport**

il est rappelé que dans le cadre de la révision de la politique du sport le CNDS est supprimé au profit de l'Agence Nationale du Sport (ANS) à partir de 2020. L'obtention d'aides financières sera conditionnée à l'existence d'un Projet Sportif Fédéral national, élaboré en partant de la «base» dans lequel s'inscrivent les clubs adhérents, l'ensemble des OD (CODEP et Région). Le projet sportif adopté par l'ANS doit être décliné au niveau administratif. (Demande, arbitrage, versements)

29 fédérations sont aujourd'hui entrées dans le dispositif. Pour les autres fédérations qui ne sont pas à ce jour prêtes, l'échéance est portée à début 2020.

L'accès des CODEP et du comité régional AURA à ce dispositif passe par le niveau FFESSM national. Pour les CODEP AURA, l'enjeu se situe à hauteur de 75K€. Les fédérations n'ayant pas de projet ne seront donc pas éligibles au financement public ex CNDS. Les CODEP et les régions deviennent dépendantes du niveau national sur ce type de financement.

Pour l'année 2019, le processus type CNDS est prolongé, avec sensiblement les mêmes orientations qu'en 2018, mais avec une dotation réduite.

En outre, il faut garder à l'esprit que la pratique sportive dans des associations non adhérentes à une fédération est en augmentation. L'attribution des aides financières pourrait être décidée sur une assiette plus large, vu la possibilité pour les structures non fédérales d'être éligible à des financements publics.

## **6° Conseils des Codep**

Le président de FFESSM-AURA propose de réunir les Codep afin de partager une vision commune et un plan d'actions. Dans la perspective du Conseil des régions envisagé par le comité directeur national récemment il est nécessaire de construire une doctrine commune sur les orientations, d'autant que le projet régional AURA adopté constitue un exemple à suivre.

L'objectif prioritaire consiste à maintenir le volume des ressources sachant que les régions ne fonctionnent pas de la même manière. Aura a la particularité de construire les actions à partir des Codep et de déléguer les crédits aux actions confiées aux CODEP. Ce schéma n'est pas forcément en place dans d'autres régions.

L'ensemble des présidents de Codep présent est favorable à la proposition de réunir sur une journée les responsables départementaux afin de réfléchir ensemble à la façon de s'organiser.

## **7° Calendrier des assemblées générales.**

Rappel: le ministère des sports a décidé que toutes les fédérations sportives devraient constituer leur instance dirigeante au plus tard pour fin décembre de la dernière année de l'olympiade afin de démarrer dans de bonnes conditions la gouvernance de la nouvelle olympiade. C'est pourquoi afin d'être en ordre de marche AURA (avec 2 autres régions) a décidé d'avancer l'A.G 2019 ainsi que l'ensemble de la procédure budgétaire

Il est donc décidé qu'une A.G aura lieu à Roanne le 23 novembre 2019.

## 8° Le dossier Conseil Régional (cf. dossier remis au conseil régional)

Les sujets portés au niveau régional sont les suivants :

- ✓ Formation des encadrants
- ✓ Performance de haut niveau
- ✓ Les lycéens
- ✓ Le développement du réseau fédéral
- ✓ Public en situation de handicap

### Décision du comité directeur du 8 mars 2019

Paragraphe	sujet	décisions
3	Nomination de 3 instructeurs régionaux stagiaires avec le projet de travail.	- Eric Masson (74): Remise à plat des sujets et organisation des G.P - Christophe Planat (38): bilan et homogénéisation des stages initiaux MF1 et suivi des stagiaires - Xavier Hideux (01): établissement d'un canevas et homogénéisation des cursus
6	Préparation du projet sportif	Réunion des présidents de Codep avant fin juin
7	Calendrier des A.G.	A Roanne le 23 novembre 2019

D. Riccardi



L. Raisin-Dadre.



